



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services  
sociaux**

**Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le  
projet de loi n° 73 – Loi modifiant diverses dispositions en  
matière de procréation assistée

Procès-verbaux des séances des 8 et 9 décembre 2020

**Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 2202-20201210**

---

**2020**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2020 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020 .....	5
AUDITIONS (suite) .....	6

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 8 décembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 73 – Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée (Ordre de l’Assemblée le 26 novembre 2020)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de santé

M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

M. Ciccone (Marquette)

M<sup>me</sup> Guillemette (Roberval)

M<sup>me</sup> Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé

M<sup>me</sup> Picard (Soulanges)

M<sup>me</sup> Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)

Droits de vote par procuration :

M<sup>me</sup> Picard (Soulanges) pour M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest)

M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard) pour M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Coalition des familles LGBTQ+ :

M<sup>me</sup> Mona Greenbaum, directrice générale

Association des pédiatres du Québec :

D<sup>re</sup> Annie Janvier, pédiatre néonatalogiste

Association infertilité Québec :

M<sup>me</sup> Céline Braun, présidente

M<sup>me</sup> Julie Tremblay, trésorière

Centre de reproduction du CUSM :

D<sup>r</sup> William Buckett, directeur médical

D<sup>r</sup> Ewa Sidorowicz, directrice des services professionnels

Centre de procréation assistée du CHU Sainte-Justine :

D<sup>r</sup> Elias Dahdouh, directeur médical

M. Pascal Desrosiers, chef d'unité de soins

Clinique FertilyS :

D<sup>r</sup> Pierre Miron, fondateur et président directeur général

M<sup>e</sup> Sylvain Bellavance

Clinique OVO :

D<sup>r</sup> François Bissonnette, directeur médical

D<sup>re</sup> Coralie Beauchamp, directrice médicale

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Carmant (Taillon), M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard), M<sup>me</sup> Labrie (Sherbrooke) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

À 10 h 25, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

### **AUDITIONS**

La Commission entend la Coalition des familles LGBTQ+.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 11 h 12, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend l'Association des pédiatres du Québec.

À 11 h 55, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association infertilité Québec.

À 16 h 19, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend le Centre de reproduction du CUSM.

À 17 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

La Commission entend le Centre de procréation assistée du CHU Sainte-Justine.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 17 h 50, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 32, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Clinique Fertily.

À 20 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Clinique OVO.

À 20 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'audition se poursuit.

À 21 h 07, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au 9 décembre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Astrid Martin

\_\_\_\_\_  
Luc Provençal

AM/kp

Québec, le 8 décembre 2020

Deuxième séance, le mercredi 9 décembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 73 – Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée (Ordre de l'Assemblée le 26 novembre 2020)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé
- M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
- M. Ciccone (Marquette)
- M<sup>me</sup> Guillemette (Roberval)
- M<sup>me</sup> Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M<sup>me</sup> Picard (Soulanges)

Droits de vote par procuration :

- M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard) pour M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)
- M<sup>me</sup> Picard (Soulanges) pour M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest)

Témoins (par ordre d'intervention) :

CHU de Québec-Université Laval :

- M. Martin Beaumont, PDG et président du Réseau universitaire intégré de Santé et de Services sociaux de l'Université Laval
- D<sup>re</sup> Marie-Ève Bergeron, obstétricienne-gynécologue, spécialiste en endocrinologie gynécologique de la reproduction et infertilité et professeure agrégée de clinique

Collège des médecins du Québec :

- D<sup>r</sup> Mauril Gaudreault, président
- D<sup>re</sup> Isabelle Tardif, directrice générale adjointe désignée et secrétaire désignée

Association des obstétriciens gynécologues du Québec :

D<sup>re</sup> Violaine Marcoux, présidente

D<sup>r</sup> Dominique Tremblay, membre du conseil exécutif

D<sup>re</sup> Patricia Monnier, professeure agrégée à l'Université McGill et obstétricienne-gynécologue au Centre de reproduction McGill

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

#### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend le CHU de Québec-Université Laval.

À 12 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 12 h 54 la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures où elle entreprendra un autre mandat.

---

À 19 h 36 la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des obstétriciens gynécologues du Québec.

À 19 h 59, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 17 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.



L'audition se poursuit.

À 20 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend D<sup>re</sup> Patricia Monnier.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 21 h 26, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Astrid Martin

\_\_\_\_\_  
Luc Provençal

AM/mcb

Québec, le 9 décembre 2020

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des obstétriciens gynécologues du Québec	002M
Association des pédiatres du Québec	003M
Association infertilité Québec	008M
Centre de la reproduction du CUSM	010M
Centre de procréation assistée du CHU Sainte-Justine	005M
CHU de Québec-Université Laval	011M
Clinique Fertily	006M
Clinique OVO	004M
Coalition des familles LGBTQ+	001M
Collège des médecins du Québec	012M
Monnier, Patricia	007M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

**Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Conseil du statut de la femme

009M